

OUVERT À
TOUS À PARTIR
DE 10 ANS !

JOURNÉE
COMPÉTITIVE +
INITIATION
DE 10 H À 15H



JEUDI
16
JANVIER

CHAMPIONNAT DE L'AISE TENNIS DE TABLE ADAPTÉ



PÔLE SPORTIF, 41BIS RUE D'ALEMBERT - 02100 ST-QUENTIN

Information

Programme de la journée :

9h30: Accueil public + vérification licences (jeune)

10h00: Début de la compétition.

12h00-13h00: Repas (à prévoir par les sportifs)

13h00 : Fin des dernier match de la compétition

15h15 : Remise des récompenses

15h30 : fin de la manifestation

Condition d'inscription :

Cette journée est ouverte aux personnes en situation de de handicap mental et/ou psychique, dans une association ou un établissement médico-social et :

- Titulaires d'une licence sportive compétitif annuelle FFSA avec la classification,
- Titulaires d'une licence sportive non compétitif annuelle FFSA,
- Titulaire d'une licence découverte (+ certificat de non-contre-indication à la pratique du sport en cours de validité + attestation de responsabilité civile)

Merci de prévoir pour cette journée :

- Tenue de sport adaptée
- Bouteille d'eau/gourde

Catégorie Masculin et Féminin de la saison 2024/2025

-10	-12	-14	-16	-18	-21	Sénior
2015 et après	2014 - 2013	2012 - 2011	2010 - 2009	2008 - 2007	2006 – 2005 - 2004	2003 et avant

Règlement :

Dans chaque classe, il y a 2 niveaux, uniquement les joueurs du niveau 1 pourront se qualifier pour les championnats de France.

Pour le niveau 1 des classes AB, BC et CD :

Application du règlement officiel applicable aux championnats de France.

Rappel : Pour le niveau 1, en classe AB , la balle doit être visible pour le service mais pas obligatoirement lancée et en BC , elle peut n'être que légèrement lancée.

Gain du match en niveau 1 : Victoire lorsqu'un joueur a gagné 3 sets de 11pts (2 points d'écart si dépassement du 11).

Pour le niveau 2 :

TOLÉRANCE est le mot clef..., entre autres pour les services.

Mais ces dérogations et dispositions spécifiques ne pourront être acceptées qu'à condition qu'elle n'amène aucun avantage substantiel au joueur lui permettant grâce à celles-ci de remporter le point. Si tel est le cas, la balle sera à remettre. Puis, si la situation se reproduit trop fréquemment le joueur perdra le point.

Gain du match en niveau 2 : la victoire sera attribuée dès qu'un joueur aura gagné 2 manches de 11 points.

Des regroupements par catégorie d'âge et par classe pourront être faits s'il n'y a pas assez de pongistes engagés.

Fiche d'inscription journée « Championnat Tennis de Table Adapté » 16/01/2025

A renvoyer avant le **12 Janvier 2025** :

yanis.ruaux@sportadapte.fr

NOM DU RESPONSABLE :

CLUBS / ETABLISSEMENT :

N°affiliation :

ADRESSE :

Téléphone :

Email :

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	SEXE	N° LICENCE	Classification	Niveau 1 ou 2	Licence découverte 13€
TOTAL A PAYER (chèque à l'ordre du CDSA02) :							€

Certificat Médical

(Si le sportif n'est pas licencié au sport adapté et qu'il décide de souscrire à une licence découverte)



CERTIFICAT MÉDICAL ANNUEL D'ABSENCE DE CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DU SPORT OU DE LA DISCIPLINE CONCERNÉE EN SPORT ADAPTÉ
SAISON SPORTIVE 2024/2025

Valable 1 an à compter de la date de signature

N° de licence FFSA : _____ Nom du club FFSA : _____

Je soussigné(e), Docteur _____

Certifie, après avoir examiné Mme, M. _____

Né(e) le . _____

Qu'aucun signe d'affection cliniquement décelable ce jour, ne contre indique la pratique du sport en en sport adapté « hors compétition » que le licencié aura choisie (participation possible à des manifestations d'activités motrices, de sport loisir et de sport pour tous, pratique en sport santé). et note ci-dessous les restrictions éventuelles en terme de disciplines

Qu'aucun signe d'affection cliniquement décelable ce jour, ne contre indique la pratique des activités physiques et sportives adaptées « en compétition », dans les disciplines suivantes (citer chacune des disciplines autorisées en compétition), que le licencié aura choisie :

- _____
- _____
- _____
- _____

Restrictions ou remarques éventuelles : _____

NB : pour les disciplines concernées par l'article A 231- du code du sport, modifiés par l'arrêté du 9 juillet 2018, se référer à ce texte (alpinisme, boxe anglaise, plongée subaquatique, rugby, spéléologie, etc.).

Protection des données : Informations préalables

Les informations recueillies dans le présent certificat ont pour finalité l'obtention d'une licence d'une fédération sportive (article L. 231-2 du Code du sport). Ces informations sont enregistrées par l'association à des fins de saisie de la licence.

Elles sont conservées pendant la durée contractuelle de la licence soit, à raison d'une saison sportive par l'association concernée et la date du certificat médical est mentionné dans le fichier informatisé tenu par la Fédération Française du Sport Adapté. Cette durée peut être prorogée dans le cas d'un renouvellement de licence (cf. page 2 du présent document). Le dossier du sportif comprenant ce certificat médical est également conservé à des fins d'archivage pendant une durée de 10 ans au maximum à compter du non renouvellement de sa licence par l'association concernée.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et d'un droit de rectification ou d'un droit de suppression des données vous concernant. Afin d'exercer ces droits, vous pouvez contacter l'association qui a saisi votre licence.

Fait à _____ le _____

Signature et cachet du médecin

DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e) _____

Responsable légal de _____



OK

- Accepte d'être photographié(e) et/ou être pris(e) en vidéo par le photographe de l'évènement



- N'accepte pas d'être photographié(e) et/ou être pris(e) en vidéo par le photographe de l'évènement

Ces images peuvent être utilisées sous quelques formes que ce soit (Album de l'évènement, etc.) Je m'engage à ne pas tenir responsable le photographe ainsi que les organisateurs et toutes autres personnes agissantes avec sa permission.

En signant cet article, je déclare avoir lu les conditions du droit à l'image.

Fait à _____

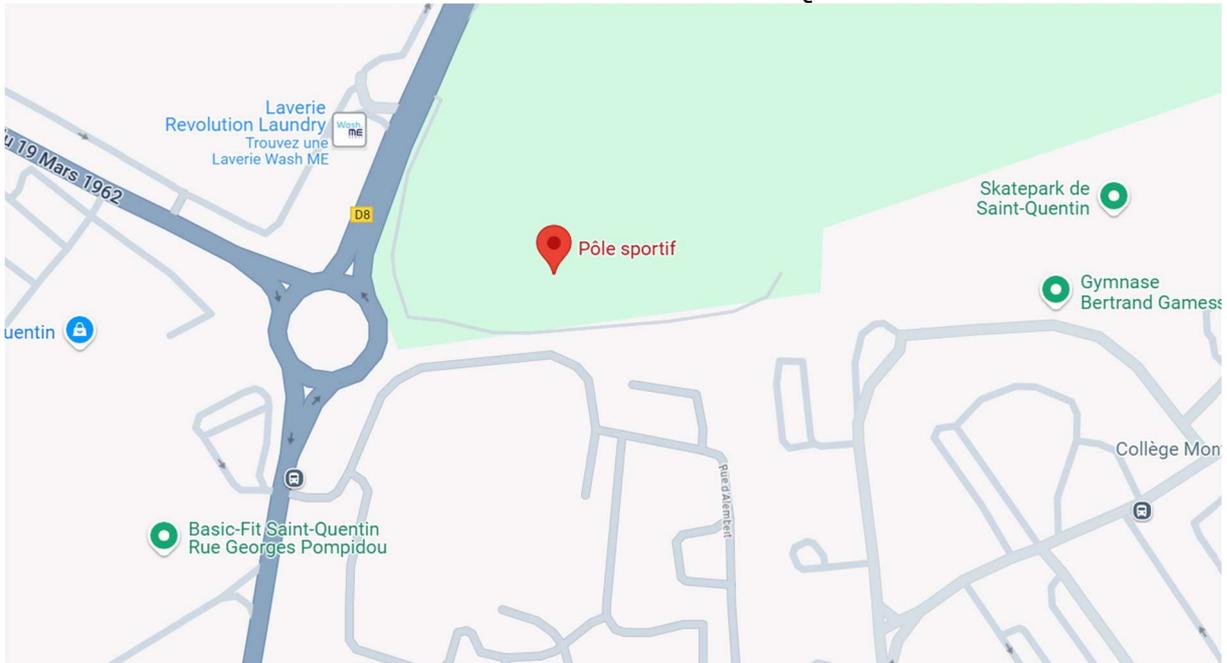
Le _____

Signature

PLAN D'ACCES

Club de Tennis de Table de Saint-Quentin Pôle Sportif

41bis rue d'Alembert – 02100 Saint-Quentin



Contact



Yanis RUAUX



06-50-15-93-07



yanis.ruaux@sportadapte.fr